



CDD à terme imprécis

Par **bibiche0510**, le **08/01/2020** à **11:44**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD à terme imprécis. Je remplace une personne en maladie depuis 20 mois en continu, sachant que je l'avais déjà remplacé sur une période de 8 mois auparavant.

Ma question est la suivante : puis je espérer signer un CDI, Je me suis positionnée pour le poste si elle ne revient pas, sachant que cette personne est en âge de passer en retraite.

Merci beaucoup de bien vouloir me rassurer sur mon éventuelle embauche.

Par **janus2fr**, le **08/01/2020** à **17:36**

[quote]

puis je espérer signer un CDI

[/quote]

Bonjour,

Espérer, oui, vous pouvez...

Mais l'employeur n'a aucune obligation de vous prendre en CDI.